



► Vendredi 16 juin 2023

Matin	Après-midi	Soirée	Salle	
Séance plénière				
Séance plénière de la Conférence			Palais	XX
10:30-13:00	14:30-18:30	-		
Retransmission de la séance plénière de la Conférence			Palais	XIX
10:30-13:00	14:30-18:30	-		
Réunions du groupe des employeurs				
Membres employeurs			Palais	XVII
08:30-09:30	-	-		
Réunions du groupe des travailleurs				
Membres travailleurs			Palais	XIX
09:00-10:00	-	-		
Réunions de groupe des gouvernements				
Membres gouvernementaux (GRULAC)			Palais	XXV
09:00-10:30	14:00-15:30 (annulée)	-		
Membres gouvernementaux (Afrique)			Palais	XXVI
09:00-10:30	-	-		
Membres gouvernementaux (Asie et Pacifique)			Palais	XXVII
09:00-10:30	-	-		
Membres gouvernementaux			Palais	XXVI
-	13:15-13:45	-		
Autres réunions				
Employeurs – membres du Conseil d'administration			Palais	XVII
09:30-11:00	-	-		

Plénière

La Conférence examinera et adoptera les résultats des commissions en séance plénière **aujourd'hui, 16 juin dans la salle XX au Palais des Nations** :

- 10h30-13 :00**
- Commission de vérification des pouvoirs
 - Commission normative sur les apprentissages : annonce du résultat du vote sur la Recommandation concernant les apprentissages de qualité
 - Commission chargée de la discussion récurrente sur la protection des travailleurs
- 14h30-18h30**
- Commission de l'application des normes
 - Commission chargée de la discussion générale sur une transition juste
 - Cérémonie de clôture

Les délégués souhaitant suivre les travaux, mais ne pouvant accéder à la salle XX en raison de sa capacité limitée, auront la possibilité de suivre les séances en direct par transmission vidéo depuis la salle XIX. Les séances de plénière seront également diffusées en direct sur [ILO Live](#).

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [page web de la Conférence](#).

Vote en séance plénière: Recommandation concernant les apprentissages de qualité

Le vote sera clôturé **aujourd'hui 16 juin à 10h00 (heure de Genève)** et le Président en annoncera le résultat en plénière vers **10h45 (heure de Genève)**.

Les personnes habilitées à voter pourront le faire avant 10h00 (heure de Genève) depuis leur propre appareil (**ordinateur personnel ou smartphone**) ou sur les postes de vote disponibles **devant la salle XX** du Palais des Nations. Le secrétariat sera présent pour apporter l'assistance nécessaire.

Les délégués trouveront les **instructions relatives à la procédure de vote électronique** sur le site Web de la Conférence.

348e session du Conseil d'administration (samedi 17 juin 2023)

La 348e session du Conseil d'administration commencera **demain, samedi 17 juin à 10h30, dans la salle A du BIT**.

Les groupes suivants se réuniront avant l'ouverture du Conseil d'Administration :

Travailleurs	09:00-10:30	BIT – Salle IV
ASPAG	09:00-10:30	BIT – Salle VII

Les membres gouvernementaux du Conseil d'administration, ainsi que tout Etat Membre souhaitant participer aux travaux de la 348e session du Conseil d'administration en qualité d'observateur, doivent présenter leurs pouvoirs au secrétariat du Conseil d'administration à governingbody@ilo.org, **aujourd'hui 16 juin, avant midi**.

Vidéos et photos de la CIT

Accédez à toutes les actualités, documents, vidéos et photos de la CIT et du Sommet: <https://www.ilo.org/ilc>

Rencontrez les experts de l'OIT

Rendez-vous au stand de l'OIT (Bar Serpent, Bâtiment E) pour en savoir plus sur les programmes et les priorités de l'OIT.

Aujourd'hui	• 10h30-13h00	25e anniversaire de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
	• 13h30-15h00	Opportunités d'apprentissage et de qualification pour les réfugiés

Au Travail - Le web mag de l'OIT: Les droits du travail sont des droits de l'homme (14h00 CEST)

Interviews en direct, actualités et reportages sur la Conférence. Disponibles en direct et en replay en ligne à tout moment. <https://live.ilo.org/fr/series/world-work-show>

Informations pratiques

Rapports et documents

Tous les rapports de la 111^e session de la Conférence sont disponibles [en ligne](#).

Bureaux d'enregistrement

Les bureaux d'enregistrement situés au bâtiment de l'OIT (R3 Nord) et au Portail de Pregny du Palais des Nations seront fermés **à partir de 17h00**.

Service de navettes

Un service de navettes fonctionnera à intervalles réguliers entre le BIT («Allée du Centenaire» au niveau R3, près de l'étang) et le Palais des Nations (porte 40 bis), **de 7 h 30 jusqu'à la fin de la séance de clôture**.

Restauration

OIT	Cafétéria, R2 Nord	07h30-17h00 (déjeuner 11h45-14h00)
	Bar des délégués, R3 sud	08h30-17h00
	Bar, R1 Nord	08h00-18h00
Palais des Nations	Cafétéria, niveau R, bâtiment A	11h30-14h00
	Bar Serpent, bâtiment E	08h00-17h00
	Pasta Corner, bâtiment E	11h30-14h00

Salle de prière

Une salle de prière et de méditation est à la disposition des délégués au rez-de-chaussée du bâtiment E du Palais des Nations, près du bureau E.105. Une salle de prière est également disponible dans le bâtiment du BIT, au bureau R2-20, dans l'aile Nord du bâtiment, près de la cabine photographique.

Sécurité, santé et bien-être

En cas d'urgence médicale dans les locaux de la Conférence (au Palais des Nations et au BIT), composez le **112** depuis une ligne téléphonique fixe.

Objets trouvés

Au Palais des Nations, veuillez contacter le bureau d'information – porte 40, bâtiment E.

Au BIT, adressez-vous au Centre de contrôle (R3-14 Nord), joignable par téléphone au 8014 ou 8015 (appel interne), ou au +41 22 799 8015 (appel externe).

Bagages

Compte tenu du renforcement permanent des mesures de sécurité et de sûreté, il est rappelé qu'il est interdit de laisser sans surveillance tout bagage ou colis.

Pour rappel, il est **interdit de pénétrer dans les locaux du Palais des Nations avec des bagages volumineux** (seuls les bagages de type cabine admis dans les avions seront autorisés). En outre, il sera interdit de transporter des bagages volumineux à l'intérieur des navettes.

Une consigne (de capacité très limitée) sera mise à disposition dans le bâtiment du BIT. Le dépôt de bagages dans cet espace s'effectuera sous la seule responsabilité du dépositaire. Le BIT ne saurait être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

Médias sociaux

Veuillez vérifier que l'information que vous partagez sur les médias sociaux sur la Conférence n'est pas de nature confidentielle.

Le Bureau international du Travail aimerait saisir cette opportunité pour remercier tous les délégués pour leur participation à la 111e session de la Conférence internationale du Travail et souhaite à toutes celles et ceux qui rentrent dans leurs foyers un excellent voyage



Vous voulez tweeter pendant la Conférence ? Utilisez le hashtag **#CIT2023** pour tous les tweets en français.